

COMMUNE RURALE AMPASIMADINIKA MANAMBOLO DISTRICT DE TOAMASINA II REGION ATSINANANA

Avis de Consultation Ouverte

N° 11/CR/AMP/25

1. Le COMMUNE RURALE AMPASIMADINIKA MANAMBOLO invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Travaux de réhabilitation piste reliant à Sahavakana et Sahave (10km) dans la commune rurale Ampasimadinika Manambolo ".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à prix unitaire.
- 3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : Porte N°02 Bureau de la Commune rurale Ampasimadinika Manambolo

Rue:

Etage / Numero de Bureau : Porte N°02

- 4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Porte N02 Bureau de la Commune rurale Ampasimadinika Manambolo et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
 - Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.
- 5. Les plis devront parvenir au plus tard le **31/10/2025** à **10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. La garantie de soumission n'est pas requise.
- 8. Une visite de lieu est obligatoire, elle sera organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Bureau Ampasimadinika Manambolo	21/10/2025	09h:00min	PRMP

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents. Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

ACPX_2500007-441CPX001 20/10/2025



•		~ ~		-	-	-	_
2	 1 0	.)(1	/1	(1/	.)(いり	_
a	 ᆫ	~~	" 1	w	~.	,_,	.,

La Personne Responsable des Marchés Publics

ACPX_2500007-441CPX001 20/10/2025